



# En direct de l'UFR Santé Action Sociale



Site Internet : [www.sante.cgt.fr](http://www.sante.cgt.fr) - Courriel : [ufr@sante.cgt.fr](mailto:ufr@sante.cgt.fr)

N° 50 - Septembre 2024

Edito



Claire DELORE,  
CE UFR CGT  
Santé Action sociale

## Nos revendications, rien que nos revendications, toutes nos revendications

En 2023, nous nous sommes mobilisé-es contre la réforme des retraites. Régulièrement, nous échangeons au sujet des raisons pour lesquelles nous n'avons pas gagné. Mais qui aurait pu prédire qu'un an après, à l'occasion d'élections européennes puis législatives cette revendication allait être, avec une telle force, à nouveau sur le devant de la scène ? Les salaires, les retraites, les Services publics, les libertés ont motivé l'immense rejet de la politique du gouvernement.

Ne nous leurrions pas le bras de fer, la lutte des classes est plus que jamais à l'ordre du jour.

Le MEDEF en prend la mesure, car dès le 8 juillet, il appelle le président de la République « à faire le choix du pays plutôt que celui des intérêts « partisans ». Il demande la poursuite de la politique économique... garante de la compétitivité des entreprises, le respect du cadre européen, affirme que la politique économique menée depuis 9 ans doit se poursuivre et s'amplifier. Il condamne un alourdissement de la fiscalité, une revalorisation du SMIC, un renoncement à la réforme des retraites... »

Le patronat persiste et défend ses intérêts qu'il sait sérieusement menacés par la colère du peuple ! Il prend appui sur les institutions de la V<sup>ème</sup> République qui donnent tous les pouvoirs au président de la République.

Nous sommes conscients que le programme du Nouveau Front Populaire n'est pas toute la déclinaison de nos repères revendicatifs.

Cependant, une brèche est ouverte et ne pas, dans cette situation, porter les revendications des salarié-es, des jeunes, des privés d'emplois, des retraité-es serait prendre le risque de donner, à terme, raison à l'extrême droite qui clame « ce n'est que partie remise ».

Comme le dit l'appel du Comité Confédéral National CGT : « Nous voulons immédiatement l'abrogation de la réforme des retraites, l'augmentation des salaires, des pensions et des minima sociaux, l'égalité professionnelle femmes-hommes, de l'argent pour nos Services publics et une vraie politique de réindustrialisation du pays. Il faut aussi garantir les libertés, en commençant par voter une amnistie des militant-es syndicaux condamné-es lors d'actions revendicatives. Répondre aux revendications sociales, c'est commencer à faire reculer les idées d'extrême droite.»

## Sommaire

- CR CE UFR du 25 et 26 juin p.2-3
- CR CE UFR extraordinaires du 9 juillet p.4
- Nous avons évité le pire, gagnons le meilleur ! Prenons les choses en main p.5
- Les Exigences sociales doivent être entendues p.6
- Revalorisation des petites pensions : stop aux mensonges p.7-8
- Le 1<sup>er</sup> octobre, Retraité-es, Salarié-es, on continue à se mobiliser et à lutter ! p.9-10
- Minuit moins une pour les libertés syndicales en danger p.11-12
- Ma lecture-découverte de l'été : « Docteur, je suis communiste, est-ce grave ? » p.12



Appelons tous les retraité-es à rejoindre les manifestations et les mobilisations indispensables pour imposer la satisfaction de nos revendications : la colère qui s'est exprimée à l'occasion des élections doit être entendue !!!

Claire DELORE,  
Commission exécutive de l'UFR santé Action sociale, 9 juillet 2024



## COMPTE-RENDU DE LA CE DE L'UFR DU 25 JUIN 2024

### ↳ **Actualités**

Le débat d'actualités introduit par Denis LE ROELLEC a essentiellement porté sur la situation sociale et politique et internationale.

Le constat de la situation politique à quelques jours du premier tour des élections législatives anticipées interpelle de nombreux camarades.

De nombreux observateurs annoncent un scrutin qui conforterait le vote en faveur du RN issu des élections européennes.

Nous devons continuer de porter nos attentes vis-à-vis du gouvernement : pas de fermeture de lits en psy ou dans les hôpitaux avec les effectifs nécessaires.

Dès le 8 juillet, quelle que soit l'issue du scrutin, la CGT devra prendre ses responsabilités.

Le dernier rapport du COR a été publié, en catimini, sans point presse au vu de l'actualité nationale ! Alors que les retraites sont au cœur des désaccords entre le gouvernement et les travailleurs.

Dans le contexte politique, il sera essentiel de faire un point sur le PLFSS 2025 lors de notre prochaine CE de l'UFR en septembre. L'UCR a demandé un rendez-vous à la fédération dans le cadre de la préparation de la journée d'action du 1<sup>er</sup> octobre à l'appel du groupe de 9 organisations de retraité-es. De nombreuses USR réalisent dans les départements un travail de fond sur la santé avec ou non la participation de camarades de la santé. Les camarades de la CE de l'UFR aussi élu-es à la CEF appuieront la demande de rendez-vous de l'UCR pour préparer le 1<sup>er</sup> octobre.

Nous devrions démarrer dès le 8 juillet une campagne sur l'accès à la santé dans les territoires et surtout pour les personnes âgées.

Nous proposons de travailler collectivement sur les besoins spécifiques des retraité-es concernant l'accès aux soins et surtout sur l'idée principale d'une Sécurité sociale gérée par les cotisant-es. Le coût des complémentaires Santé pour les retraité-es ainsi que la responsabilité des entreprises et de l'employeur public sont une actualité brûlante.

**Face à la situation internationale catastrophique**, l'UFR appellera à se mobiliser lors de la journée mondiale pour la paix du 21 septembre 2024, un tract sera mis à disposition pour ce jour-là : « Soigner dans un monde en paix ! ». L'UFR proposera à la fédération un débat sur la paix, lors d'un CNF prochain.

Un débat de l'UFR sera organisé afin de clarifier la position CGT sur les centres de santé (visions parfois différentes entre la province et la région parisienne).

**Au sujet de l'actualité immédiate électorale, la CE de l'UFR est entièrement satisfaite de l'implication de la Confédération dans son soutien au Nouveau Front Populaire et dans son combat contre l'extrême droite : diffusons massivement les tracts et déclarations confédérales et fédérales.**

### ↳ **Compte-rendu du CNF des 6 et 7 juin 2024 et préparation du prochain CNF des 12 et 13 septembre 2024**

Le dernier CNF a compté une faible participation, **le contexte politique a pris une place importante dans les discussions avec notamment la probable poussée de l'extrême droite aux élections européennes** (la dissolution de l'Assemblée nationale n'était pas connue).

Après des débats sur l'actualité, notamment autour de la situation internationale avec les guerres, en Ukraine, à Gaza et d'autres conflits dans le monde, les répressions syndicales que subissent nos militant.es, les difficultés que traverse notre secteur de la santé et de l'action sociale, le CNF constate que la période est dense en termes de mobilisation. Pour les luttes en cours, les réflexions ont porté sur notre capacité à agréger les différentes luttes.

À l'automne, le budget de la Sécurité Sociale pour 2025 va être à nouveau débattu, dans un contexte renforcé de politique d'austérité, le plan d'économie nationale de 20 milliards d'euros pour 2024 devrait passer à 50 milliards en 2025 ! Le secteur de la santé et social ne sera pas épargné.

Lors du dernier CCN, la confédération a exprimé sa volonté de se projeter à la rentrée, pour mettre au cœur de toute la CGT la question des moyens alloués à notre système de santé et le futur PLFSS.

↳ **Présentation de l'état de préparation des congrès de l'UFAS-CGT et de l'UFSP-CGT qui se tiendront du 7 au 11 octobre 2024 sur l'île de Ré** et permettra de partager une journée entre les congressistes des 2 unions fédérales.

Des propositions d'évolutions statutaires pour les 2 unions seront envoyées prochainement aux syndicats ainsi que les documents de bilan d'activité et d'orientation. Pour ces 2 congrès, il

manque encore la remontée de nombreux délégués des différentes régions et départements.

Une présentation spécifique de l'état des lieux de l'organisation de l'action sociale dans les USD a été faite avec la présentation d'un état des lieux des commissions d'action sociale.

**Le lieu et la date du 14<sup>ème</sup> congrès fédéral seront actés par le CEF du mois de juin.** La convocation du congrès sera faite par le CNF du mois de septembre. Un certain nombre de commissions préparatoires vont être mises en place pour la rentrée.

Mireille STIVALA a informé le CNF, après en avoir informé la CEF, qu'elle ne reconduira pas sa candidature à la CEF au prochain congrès fédéral. Il a aussi été indiqué que Barbara FILHOL a mis à disposition sa candidature pour le Secrétariat Général.

Pour finir, une information a été donnée quant à certains changements, des collectifs changent d'animateur au sein de l'espace Organisation Vie Syndicale de la fédération.

**La CE de l'UFR-CGT rédigera une intervention écrite pour prochain CNF de 12 et 13 septembre 2024** sur différents sujets :

- LA CE de l'UFR a envoyé en mai une lettre à la direction de la fédération, à ce jour sans réponse, pour signaler que certaines revendications fédérales sont contraires aux repères revendicatifs confédéraux ;
- la prise en compte de la journée d'action du 1<sup>er</sup> octobre proposée par l'UCR-CGT ;
- le PLFSS 2025 et les conséquences de la nouvelle convention médicale sur le tarif des médecins libéraux ;
- proposer d'organiser un débat sur la paix lors d'un CNF ;
- évoquer le sujet de la gratuité des parkings hospitaliers pour les usagers.

### ➔ **Compte-rendu du séminaire retraites à Bordeaux des 30 et 31 mai 2024**

Pascale, pour le collectif retraite de l'UFR dresse un compte-rendu rapide du séminaire auquel une vingtaine de militant-es ont participé pour la fédération santé action sociale et fédération Services Publics .

Ce séminaire a été concrètement organisé par les animateurs et animatrices des collectifs retraite de chaque fédération, les SG des 2 UFR et Michèle Carbonnier, Ben Azouz pour les administrateurs CNRACL.

Nous n'entrons pas dans le détail, car un compte-rendu écrit du séminaire est en cours de finalisation et sera diffusé dans une prochaine lettre de l'UFR.

Seul ombre : ou bémol au tableau, lors de la CEF, il a été demandé à une camarade membre de la CEF

qui n'a ni préparé et ni animé le séminaire d'en faire le CR à la CEF, alors que Hélène pour le collectif retraite et Philippe pour le SG de l'UFR étaient présents à la CEF...

Cela a induit des débats complexes sur le soutien envers notre camarade Jean-Luc GIBELIN, candidat à la présidence de la caisse, syndiqué CGT et élu comme titulaire pour les employeurs régionaux au CA de la CNRACL, alors que lors du séminaire, il avait le soutien quasi-unanime des présents et représentants des 2 fédérations.

Depuis le séminaire, le CA de la CNRACL s'est réuni pour élire son nouveau président, c'est Jean-Pierre Cazenave, directeur d'hôpital représentant la FHF, qui a été élu avec des voix des autres représentants syndicaux (CFDT et FO).

Dans les débats, il a été acté d'ajouter ce point à l'intervention que fera l'UFR au prochain CNF. L'ensemble de la CE de l'UFR devant l'échec d'avoir pour la première fois un élu communiste président de la CNRACL, s'interroge sur le réel soutien de la fédération et sur son action pour soutenir cette candidature qui aurait protégé la caisse de retraite plus que celle d'un directeur d'hôpital, macro-compatible et habitué à devoir obéir aux tutelles !

### ➔ **Compte-rendu du Comité Général de l'UCR des 18 et 19 juin 2024**

Ce sont essentiellement les USR qui sont intervenues lors du comité général.

Une action des retraité-es pour défendre et améliorer notre système de santé est actée pour le 1<sup>er</sup> octobre par les 9 organisations de retraité-es. Une rencontre avec notre fédération devrait avoir lieu pour préparer cette initiative.

L'appel du comité général de l'UCR reprend les grands enjeux de la période. Le travail entre les UFR et les USR sur le sujet de la Santé est une priorité ainsi que la connaissance des retraité-es syndiqué-es à la CGT. La convergence avec les actifs est centrale pour l'organisation des retraité-es.

Il serait important que la question de la vie syndicale soit au cœur du prochain congrès confédéral et notamment autour de l'organisation des retraité-es syndiqués trop souvent isolé-es de la CGT ou d'un syndicat !

La question du besoin d'une complémentaire santé de haut niveau devient une nécessité pour l'UCR dans l'attente de nos victoires revendicatives pour une Sécurité Sociale intégrale ! Doit-elle être à la manœuvre pour organiser cette complémentaire ?

Une présentation de l'Institut d'Histoire Sociale confédéral a été faite, cela a interpellé quelques camarades de la CE de l'UFR, quant au fonctionnement et à l'activité de l'IHS CGT de la santé et de l'Action sociale ! Un point sera fait lors d'une prochaine CE de l'UFR.



## COMPTE-RENDU DE LA CE UFR EXTRAORDINAIRE DU 9 JUILLET 2024

### La réunion s'est tenue en visioconférence, étaient présent-es :

Evelyne BAJARD, Michèle CARBONIER BEN AZZOUZ, Sylvie BRUNOL, Philippe CREPEL, Viviane DEBARGES, Claire DELORE, Bernard FRIGOU, Françoise GENG, Dominique GUISTI, Bruno LECHAFTOIS, Mado LEMAIRE, Christine POURRE, Michaëlle RIGODON, Danielle VIGNAL.

### La CE de l'UFR réunie les 25 et 26 juin avait pris la décision d'une réunion extraordinaire afin de préparer le CNF du 10 juillet, CNF qui fait suite aux élections législatives.

Cette réunion avait pour but d'échanger sur la situation politique inédite dans laquelle nous nous trouvons suite à la dissolution de l'Assemblée nationale décidée par Emmanuel MACRON au soir des élections européennes.

Les présent-es ont pris le temps d'échanger sur les résultats de ces élections à partir de leur expérience dans cette campagne très courte.

La place prise par la CGT durant ces 3 dernières semaines a été saluée, car notre organisation a su prendre ses responsabilités dans cette période qui a vu le RN à la porte du pouvoir.

Cette poussée des voix en faveur d'une organisation qui prône la fracture dans notre société doit nous amener à réfléchir à notre implantation sur l'ensemble du territoire, que ce soit dans les petites communes ou dans les grandes agglomérations. Il est nécessaire d'aller

à la rencontre des retraité-es qui ne voient jamais (ou rarement) la CGT.

Ce qui est ressorti de nos discussions, c'est que le programme du Nouveau Front Populaire est en deçà de nos plateformes revendicatives. C'est la raison pour laquelle notre responsabilité est grande pour éviter les déceptions qui ouvriraient la voie au RN lors d'un prochain scrutin. Les avancées sociales ont toujours été obtenues par les luttes, la CGT y a toujours eu un rôle essentiel et décisif.

Nous avons longuement échangé à partir de nos expériences respectives sur le contenu de notre déclaration au CNF du 10 juillet.

Dans un second temps, Sylvie BRUNOL et Bruno LECHAFTOIS nous ont informé-es de l'avancée de la rédaction du « cahier de rentrée » proposé par le secteur communication UFR. Il comportera 24 pages d'exercices divers (mots croisés, mots mêlés, SUDOKU,...) tout en illustrant notre plateforme revendicative. Il reste à voir avec le secteur communication fédéral pour la diffusion et le nombre de tirages possibles. Comme c'est une première, les camarades ne maîtrisent pas ces paramètres.

Nous avons également pris la décision de déplacer la CE décentralisée au mois de novembre (les 6 et 7) en raison des actions prévues par l'UCR et le groupe des 9 le 1er octobre. Ces dates seront proposées à nos camarades de Haute-Garonne par Bernard FRIGOUT.



### POUR DÉFENDRE MES REVENDICATIONS Ma retraite • Ma santé • Mes besoins quotidiens

J'adhère à la CGT

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

E-mail : ..... Tél. : .....

Branche professionnelle d'origine : .....

Bulletin à remettre à un-e militant-e de la CGT

Vous pouvez aussi adhérer en ligne sur : <https://www.ucr.cgt.fr/adhesion.php>

## Nous avons évité le pire, gagnons le meilleur ! Prenons les choses en main

### APPEL DU COMITÉ CONFÉDÉRAL NATIONAL (CCN) DE LA CGT

Grâce à la mobilisation syndicale et citoyenne, nous avons déjoué tous les pronostics catastrophes. L'Extrême droite a été battue, Emmanuel Macron a été sévèrement sanctionné et le Nouveau Front Populaire, porteur d'avancées sociales, est arrivé en tête. Nous avons d'ores et déjà gagné l'abandon des réformes très régressives qui étaient préparées par le gouvernement, notamment celles de l'assurance-chômage, de la fonction publique, du logement et de l'audiovisuel public.

Cependant, au lieu de prendre acte du résultat du scrutin qu'il a lui-même convoqué, Emmanuel Macron s'entête et continue sa stratégie du chaos. Son refus de nommer un Premier ministre porteur du programme arrivé en tête constitue un coup de force inédit dans notre 5<sup>ème</sup> République. Le Medef fait du chantage pour empêcher la prise en compte du résultat des élections, bloquer toute avancée sociale et amplifier une politique économique au service des puissants.

Pour éviter de remettre en cause les 60 milliards de cadeaux fiscaux qu'il a offerts depuis 7 ans aux plus riches et aux actionnaires, Emmanuel Macron prépare un budget d'austérité. Pourtant, Urgences en danger, enseignants non remplacés, pompiers sans moyens d'intervention... nos services publics sont exsangues !

Notre pouvoir d'achat continue à baisser, le patronat refuse d'augmenter les salaires et multiplie les plans de licenciements, notamment dans l'industrie.

Comme le martèlent l'ensemble des organisations syndicales : pour que ce sursaut ne se transforme pas en sursis, il y a urgence à répondre aux exigences sociales, en commençant par abroger la réforme des retraites, augmenter les salaires et les pensions et les minima sociaux, financer les services publics et développer notre industrie.

**Seule la mobilisation permettra que nos revendications soient enfin entendues.** Ces dernières semaines, nous avons gagné de nombreuses luttes : près d'1 million de salarié-es de l'Action sociale ont gagné des augmentations de salaire et des primes pour le travail de nuit, les cheminots ont gagné 18 mois de départ anticipé à la retraite, les danseurs des JOP le doublement de leur salaire... Oui, se mobiliser ensemble change la donne !

**Le mardi 1<sup>er</sup> octobre, c'est le premier jour de débat sur le budget à l'Assemblée nationale. Ce**



**même jour, 9 syndicats de retraité-es appellent à l'action pour l'accès à la santé et gagner une augmentation de leur pension. Le CCN de la CGT décide d'inviter l'ensemble des organisations syndicales à s'en emparer pour construire une puissante journée de grève et de manifestations interprofessionnelles pour gagner :**

- *l'abrogation de la réforme des retraites ;*
- *l'augmentation des salaires et des pensions et l'égalité entre les femmes et les hommes ;*
- *le financement de nos services publics ;*
- *le développement de l'emploi industriel en lien avec les enjeux environnementaux.*

**Pour que la journée du 1<sup>er</sup> octobre soit massive, il faut que toutes les professions, tous les syndicats dans les entreprises et les services publics appellent à la grève à partir de leurs revendications professionnelles.**

Dans ce processus de construction du rapport de force, partout, multiplions les échanges avec les salariés et portons les appels à la grève unitaire le 1<sup>er</sup> octobre pour forcer le patronat, les parlementaires et le gouvernement à entendre nos revendications !

Sans attendre, multiplions les luttes pour la démocratie et la justice sociale. Les forces politiques ont pris leurs responsabilités en appelant au 7 septembre ; ce qui permettra au monde du travail de se mobiliser dans un cadre citoyen pour dénoncer le coup de force d'Emmanuel Macron.

**La situation internationale pèse lourd dans notre propre situation. La CGT appelle à agir pour la paix notamment le 8 septembre pour la Palestine et le 21 septembre, journée internationale pour la Paix. Nous défendrons aussi les droits des femmes comme lors de la journée mondiale pour le droit à l'avortement le 28 septembre.**

Montreuil, le 28 août 2024

**LA DÉMOCRATIE ET LA RÉPUBLIQUE ONT GAGNÉ !**



# LES EXIGENCES SOCIALES DOIVENT ÊTRE ENTENDUES !

**La mobilisation populaire a déjoué le scénario catastrophe** voulu par Emmanuel Macron et promis par la majorité des médias aux mains de quelques milliardaires. Une large majorité d'électeurs et d'électrices ont clairement exprimé leur refus de donner les clés du pays à l'extrême droite.

**Seules des réponses à la désespérance sociale pourront apaiser la légitime colère dans le pays.**

Le Nouveau Front Populaire est arrivé en tête car il est porteur d'un programme reprenant une très large partie de nos revendications syndicales :

- ▶ **l'augmentation des salaires et des pensions**
- ▶ **l'indexation des salaires sur les prix**
- ▶ **l'abrogation de la réforme des retraites et celle de l'assurance chômage**
- ▶ **l'investissement dans nos services publics sur tous les territoires**
- ▶ **la réindustrialisation du pays pour répondre au défi environnemental**

**Les résultats des élections doivent être entendus et appliqués. Pas question que le patronat ait gain de cause.**

**Le pire évité, le camp présidentiel sévèrement sanctionné pour sa politique économique et sociale et son autoritarisme.**

En tentant de mettre dos à dos l'extrême droite avec la gauche, le Président de la République a contribué à banaliser le Rassemblement National et son idéologie.

Heureusement, la majorité des organisations syndicales, la société civile, la jeunesse et les partis politiques républicains ont pris leurs responsabilités.

**L'extrême-droite, est toujours l'ennemie des travailleurs et travailleuses.**

Fidèle à son histoire, en toute indépendance des partis et des gouvernements mais pas dans une neutralité aveugle, la CGT a continué de rappeler que le RN n'est pas un parti comme les autres : il reste un parti raciste, antisémite, homophobe, sexiste et violent.

Ses élus votent contre l'augmentation du SMIC, des salaires et des petites retraites. Plusieurs dizaines de députés d'extrême droite n'ont même pas voté la constitutionnalisation du droit à l'avortement.

**On se syndique. On s'organise.**

**On fait aboutir nos revendications grâce à la pression populaire.**

**LE 18 JUILLET :**

**La mobilisation populaire ne s'arrête pas avec les élections.** Depuis les européennes, des milliers de salarié-es et retraité-es ont fait le choix de se syndiquer à la CGT. En amplifiant cette dynamique dans la durée, nous pouvons collectivement reprendre le pouvoir sur nos vies et notre travail.

**C'est le moment de se syndiquer pour se protéger, participer et agir !** En tant que salarié-es, notre force c'est notre nombre. Pour être plus efficaces, organisons-nous dans nos entreprises et nos services en nous syndiquant et en préparant les élections professionnelles.

**Rejoindre la CGT**



contact.cgt.fr



# REVALORISATION DES PETITES RETRAITES STOP AUX MENSONGES !

**Le gouvernement veut nous faire croire qu'un million de retraité·es devraient voir leur retraite augmenter en moyenne de 700 € en septembre.**

**Malheureusement, la réalité est beaucoup plus complexe, car elle ne concerne que la revalorisation du minimum contributif (Mico) !**

Le Mico permet aux salarié·es du régime général, ayant effectué l'ensemble de leur carrière avec de faibles salaires et partant en retraite à taux plein (c'est-à-dire ayant cotisé l'ensemble des trimestres requis), de toucher une pension qui ne peut être inférieure à 876,13 € brut (au 30/07/2024).

Pour les salarié·es qui ont validé tous les trimestres pour prétendre à une retraite à taux plein, mais qui n'ont pas cotisé l'intégralité de ces trimestres, le Mico peut être minoré ou majoré.

Il est minoré pour celles et ceux qui ont cotisé moins de 120 trimestres (733,03 € brut au 01/07/2024) et majoré pour celles et ceux qui ont cotisé plus de 120 trimestres. Le niveau de majoration dépend du nombre de trimestres cotisés, le montant du Mico se situant dans ce cas entre 733,03 € et 876,13 € brut au 1<sup>er</sup> juillet 2024.

Cette revalorisation, issue de la réforme des retraites passée aux forceps en 2023, prévoit d'augmenter le Mico selon la date de départ en retraite :

Pour celles et ceux parti·es en retraite à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2023 le Mico dit de base est augmenté de 25 € et le Mico dit majoré de 75 €.

Pour celles et ceux parti·es avant le 1<sup>er</sup> septembre 2023, seul le Mico dit majoré sera augmenté de 100 €.

Seul·es les retraité·es qui ont cotisé plus de 120 trimestres verront leur Mico revalorisé et seulement si cette augmentation ne porte pas le total de leurs pensions, tous régimes confondus, au-delà du plafond de 1 367,51 € brut mensuel.

Pour les plus précaires, aucune revalorisation ne sera appliquée. Ce qui constitue une injustice flagrante et les maintient dans la pauvreté.

Au-delà de l'injustice manifeste faite aux plus précaires, la mise en œuvre de cette revalorisation se révèle complexe pour les services chargés de l'appliquer.

Si pour les retraité·es parti·es depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2023, le traitement des dossiers a été relativement facile, environ 185 000 retraité·es ont bénéficié du relèvement du Mico pour un gain moyen de 30 € mensuel.

En revanche, cela est plus compliqué pour celles et ceux parti·es en retraite avant le 1<sup>er</sup> septembre 2023, puisque le traitement de leur dossier nécessite une analyse de leur carrière. C'est pour cette raison que la revalorisation ne devrait être effective qu'à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024.

Autre complication pour les retraité·es, celle de la vérification de la justesse de la revalorisation en fonction de leur situation. La non-fourniture systématique d'un bulletin de pension la rend encore plus difficile, voire impossible.

C'est pourquoi, l'UCR-CGT exige que chaque retraité·e puisse avoir, s'il le souhaite, sa feuille de pension lui permettant de vérifier la conformité de ce qu'il ou elle touche.

Par cette mesure, très éloignée de la promesse faite par le président Macron « pas une retraite en dessous de 1 200 € », le gouvernement est contraint de reconnaître que le niveau des retraites en France est insuffisant.

La situation de pauvreté, de précarité, faite aux retraité·es s'aggrave dans notre pays. Elle a des conséquences dramatiques sur les conditions de vie des retraité·es et sur leur état de santé. De nombreuses et nombreux retraité·es sont contraint·es de faire des choix dans leurs dépenses en matière de logement, de chauffage, de soins médicaux, de nourriture, ...

**Aujourd'hui en France, 2,9 millions de retraité·es (74 % sont des femmes) touchent une retraite inférieure à 1 000 € et 55 % des 17 millions de retraité·es ont une retraite en dessous du Smic.**

Il y a urgence à prendre des mesures d'une autre ampleur pour permettre aux retraité·es de vivre dignement avec l'objectif de les sortir de la pauvreté.

L'UCR-CGT a décidé d'en faire un des axes majeurs pour les prochaines semaines.

#### L'UCR-CGT EXIGE :

- ☞ la revalorisation immédiate des pensions de 10 % minimum et des mesures solidaires pour les petites retraites ;
- ☞ pas de retraite en dessous du Smic CGT (2 000 € brut) ;
- ☞ l'indexation des pensions sur l'évolution du salaire moyen et des mesures particulières en cas de forte inflation ;
- ☞ la révision du mode de calcul de la pension en supprimant les dispositions des lois Balladur et Fillion et du système de décote ;
- ☞ l'augmentation du taux de réversion à 75 % sans condition d'âge ni de ressource. La pension de réversion doit être étendue aux pacsé·es et concubin·es ;
- ☞ la non-augmentation de la CSG et sa transformation en cotisation sociale, ainsi que la suppression de la Casa et de la CRDS ;
- ☞ l'envoi d'un bulletin de pension papier à toutes et tous les retraité·es.

**MOBILISONS-NOUS MASSIVEMENT  
POUR PORTER CES REVENDICATIONS  
ET FAISONS DU 1<sup>er</sup> OCTOBRE  
UNE GRANDE JOURNÉE  
D'ACTION DES RETRAITÉ·ES  
PARTOUT SUR LE TERRITOIRE**



# LE 1<sup>ER</sup> OCTOBRE, RETRAITÉ·ES, SALARIÉ·ES, ON CONTINUE À SE MOBILISER ET À LUTTER!



**Partout sur le territoire, les retraité·es se mobilisent sous diverses formes pour exprimer et porter leurs revendications en termes de niveau de pension, de santé, d'accès aux soins, de services publics en proximité.**

Malgré un contexte de crise politique, sociale, économique et démocratique, l'heure n'est ni à l'abattement, ni à la résignation et encore moins au repli sur soi.

Seul un rapport de force massif sera de nature à répondre aux exigences de changement et de progrès social exprimées dans les urnes lors des élections législatives.

**Depuis des années, tout le monde s'accorde pour dire que la première préoccupation des Français est le pouvoir d'achat.**

Pour autant, patronat et gouvernement,

sous prétexte de préservation de la compétitivité des entreprises et des taux de profits, ont appliqué l'austérité des salaires et du Smic.

Quant aux retraité·es, considéré·es par certain·es comme des privilégié·es, ils ont subi une sous-revalorisation de leur retraite de base et complémentaires Agirc - Arcco. Et pour certains, subi une augmentation de la CSG occasionnant une baisse de leur pouvoir d'achat.

Ajoutons à cela, les différentes réformes des retraites qui n'ont eu pour objectif que de faire baisser le montant global des pensions pour faire des économies budgétaires.

**Alors que 2,9 millions de retraité·es touchent moins de 1000 € par mois dont 74 % de femmes et que 55 % des 17 millions de retraité·es sont en dessous du Smic actuel : la question du pouvoir d'achat est urgente !**

Une petite musique circule annonçant que l'inflation serait de 1,9 % permettant ainsi au 1<sup>er</sup> Ministre de ne pas augmenter le Smic comme le prévoit le code de la sécurité sociale lorsque l'inflation est égale ou supérieure à 2 % . Pour autant les prix n'ont pas cessé de progresser. Avec l'inflation du mois d'août nous en sommes à 2,23 % depuis le 1<sup>er</sup> janvier et à 2,8 % sur un an. Rappelons que c'est Hollande qui a décidé de modifier la revalorisation des retraites à partir de l'inflation constatée sur les 12 mois et non plus sur une inflation prévue budgétairement pour l'année N et pour laquelle nous demandons à revenir sur cette application.

Quoiqu'il en soit, l'Union confédérale des retraité·es CGT (UCR) exige que les pensions soient revalorisées immédiatement de 10 %, que des mesures particulières soient prises pour les petites retraites et qu'aucune retraite ne soit inférieure au Smic CGT (2 000 € brut).

**Le montant de la pension conditionne les conditions de vie de chacun et chacune et plus particulièrement l'accès aux soins.**

Le droit à la santé pour toutes et tous est un enjeu crucial pour l'ensemble des citoyens et citoyennes, mais prend plus d'acuité avec l'âge.

La faiblesse du niveau des pensions, pour lequel le patronat porte une grande responsabilité, dans le pays contraint nombre de retraité·es à faire des choix dans leurs dépenses. Ainsi, 1,6 millions ne se soignent plus, 700 000 n'ont plus de mutuelles pour cause du montant

des cotisations qui augmentent fortement en fonction de l'âge.

Les dépassements d'honoraires, le doublement des franchises médicales, le manque de médecins, la fermeture de services hospitaliers conséquences d'années d'austérité budgétaires, de libéralisation des services publics, accentuent les difficultés d'accès aux soins. Elles sont encore plus importantes pour les retraité·es avec la mise en œuvre de priorités liées à l'âge, contraires à l'éthique des personnels de santé. D'autant que la prise en charge de certaines mesures de prévention leur sont refusées, passés 74 ans.

**Le 1<sup>er</sup> octobre débutera les débats parlementaires sur les projets de loi de Finance et de financement de la Sécurité sociale 2025. Une raison de plus pour se mobiliser et peser sur les choix qui seront faits dans l'élaboration des budgets, pour exiger:**

- Une revalorisation immédiate de 10 % des retraites et pensions
- Une revalorisation des retraites indexées sur l'évolution des salaires et des prix en cas d'inflation
- Un minimum de pension au niveau du Smic CGT (2000 € brut)
- Une politique de santé pour répondre aux besoins de la population
- L'arrêt de la casse des hôpitaux publics
- Le développement des centres de santé publics pluri professionnels
- Un grand service public de l'aide à l'autonomie financé dans le cadre de la Sécurité sociale
- La suppression des franchises, forfaits, dépassements d'honoraires
- Une réforme du financement de la Sécurité sociale assis uniquement sur les cotisations sociales et arrêt des exonérations pour les employeurs.

**TOUTES ET TOUS  
DANS LA RUE LE  
1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2024!**

Pour connaître les lieux de manifestations, consultez le site internet de la CGT: [www.cgt.fr](http://www.cgt.fr)



**Pour défendre mes revendications**

• Mon pouvoir d'achat • Ma retraite • Ma santé • Mes besoins quotidiens

**J'adhère à la CGT**

Nom et prénom : .....  
Adresse : .....  
Code postal et ville : .....  
Branche professionnelle d'origine : .....  
Mail : .....  
Tél. : .....  
Bulletin à retourner à .....

Informatique et liberté: En application de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toutes informations vous concernant. Ces informations pourront être cédées à des organismes extérieurs, sauf si vous cochez la case ci-contre

# « MINUIT MOINS UNE POUR LES LIBERTÉS SYNDICALES EN DANGER »



Petit film de la CGT de 18 minutes pour dénoncer l'attaque des libertés syndicales. À voir et à diffuser sans modération. Il donne un aperçu inquiétant, mais esquisse aussi les modes de résistance qui s'offrent à nous pour exercer l'activité syndicale dans le contexte d'un RN au pouvoir.

<https://www.youtube.com/watch?v=nRMR-xUqmEY>



La CGT a réalisé ce film où elle donne la parole à des avocats, militants syndicaux réprimés ou poursuivis, responsables d'associations..., qui témoignent.

Ce film a été mis en ligne à la veille d'un scrutin crucial pour notre République, la CGT alerte sur les conséquences alarmantes pour nos libertés si l'extrême droite devait arriver au pouvoir. Si elle arrive au pouvoir, elle s'attaquera à tous les contre-pouvoirs à commencer par les organisations syndicales.

Pourtant la liberté syndicale est un droit fondamental inscrit dans la loi depuis 1884. Comme elle l'a prouvé à travers l'histoire et encore récemment aux Etats-Unis et au Brésil, l'extrême droite ne respecte pas la démocratie et une fois au pouvoir, elle fait tout pour ne pas le rendre.

Preuve que le Rassemblement National (RN, parti de Marine LE PEN) nous ment et n'est pas dans le champ démocratique, il est prêt à laminer les libertés syndicales et il ne s'en cache pas. Le RN déteste la CGT et veut contrôler voire museler les libertés fondamentales comme la liberté de la presse, la justice, etc.

L'extrême droite, grande amie du patronat et des plus riches, ne s'en cache pas, dans son programme plusieurs mesures visent à affaiblir les syndicats qui défendent les travailleurs et travailleuses :

- ✓ Réduire les obligations des employeurs en matière de démocratie dans les entreprises
- ✓ Empêcher les étrangers de voter ou d'être élus sur leurs lieux de travail.

Ils vont même jusqu'à proposer la suppression des subventions de l'État aux syndicats alors que dans le même temps, le RN est biberonné aux subventions publiques et à même été condamné en appel pour abus de biens sociaux.

**Le RN au pouvoir sera l'ennemi des travailleurs et des travailleuses.**

Largement commandé par les organisations patronales, le RN au pouvoir pourrait reprendre à son compte la contre-réforme du code du travail déjà imaginée par Macron et déjà bien amochée par Macron et Hollande afin de modifier la législation du travail. **Le RN pourrait par exemple :**

- ✓ Porter atteinte au fonctionnement déjà dégradé de la **justice prud'homale**
- ✓ Influencer sur le droit de grève et interdire les manifestations
- ✓ Changer la durée légale du travail,
- ✓ Amoindrir les sanctions aux employeurs, etc.

Plus généralement, la très grande majorité des sanctions pénales liées au non-respect du droit du travail sont définies par décret, et le RN au service du patronat pourrait alors **alléger toutes les sanctions** incombant aux employeurs (sanction en cas de non-respect de l'obligation de déclarer les salarié-es, respect des durées maximales du travail...).

**LA RÉPRESSION SYNDICALE S'ABAT SUR LES MILITANT-ES, LA CGT EST À LEURS CÔTÉS ET NE LAISSERA PAS FAIRE !!!**

**Sanctions, intimidations, répressions syndicales, remises en cause d'occupation de locaux syndicaux... se multiplient. La bataille pour les libertés syndicales et collectives est un enjeu fondamental. Pour faire face à la criminalisation de l'action syndicale, la CGT a réalisé plusieurs guides et notes pour aider les syndicats et militants dans leur activité :**

➔ <https://www.cgt.fr/actualites/france/interprofessionnel/libertes-syndicales/libertes-syndicales-les-outils-juridiques>

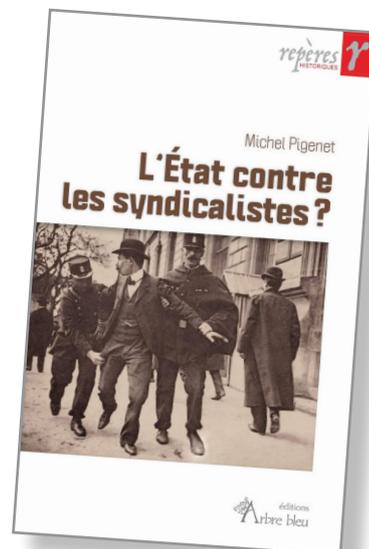


Pour aller plus loin sur ce sujet, l'historien Michel PIGENET a écrit un petit livre « L'État contre les syndicalistes ». À partir de son travail historique sur l'évolution des rapports complexes entre l'État et le syndicalisme depuis un siècle et demi, il pose la question d'un « antisyndicalisme d'État » face à la répression qui perdure.

Alors que la loi depuis 1884 reconnaît la liberté de création des syndicats, et que l'activité syndicale est un droit constitutionnel depuis son inscription dans l'article 6 du Préambule de la Constitution de 1946, sous une apparente modernité d'un État « social », le vieil État-gendarme est toujours là comme instrument de domination du capitalisme, en témoignent les violences policières ou les attaques et répressions judiciaires récentes du mouvement social et syndical contre la réforme des retraites, paix en Palestine...

L'ouvrage est édité par l'Institut d'Histoire Sociale CGT (IHS) :

<https://www.ihs.cgt.fr/publications/ouvrages/letat-contre-les-syndicalistes/>



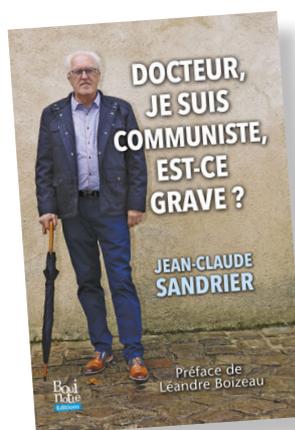
Sylvie BRUNOL,  
CE UFR Santé Action sociale CGT

## Ma lecture-découverte de l'été : « Docteur, je suis communiste, est-ce grave ? »

Jean Claude SANDRIER a été maire de Bourges et député du Cher. Interpelé par une journaliste de la presse parlementaire qui lui a demandé « comment peut-on être encore communiste aujourd'hui ? », il a entrepris un écrit court (un peu plus de 50 pages) mais très pertinent pour tenter de répondre à cette question.

Ce texte est écrit sous la forme d'entretiens entre un médecin et son patient, il se lit facilement et amène un éclairage sur ce que peut amener le communisme aujourd'hui.

Dominique GUISTI,  
Bureau UFR Santé Action sociale



Jean-Claude SANDRIER. -  
Docteur, je suis communiste,  
est-ce grave ? - Édition La  
Bouinotte, 2021

<https://www.labouinotte.fr/produit/209/docteur-je-suis-communiste-est-ce-grave-#>



MA RETRAITE : J'VEUX LA VIVRE BIEN

